

Rôles des groupes

Informer & communiquer

L'Association des sylviculteurs d'Aubenas et de la montagne (ASAM) est une entité incontournable dans le monde forestier du sud de l'Ardeche.

Très présente auprès des institutions locales, elle communique beaucoup sur la forêt et sa gestion, au travers de plaquettes, courriers, communiqués de presse aux médias locaux, et, bientôt, un site Internet. L'association forestière se fait aussi connaître d'un public plus large lors de la fête du bois de Mazan-l'Abbaye, en partageant un grand stand avec le CRPF.

Dans un département où plus de 90 % de la surface forestière est privée, la jeune structure bénéficie en fait de l'expérience du Groupement des Sylviculteurs de la Région d'Aubenas (GSR), créé il y a plus de vingt ans. En 2004, afin d'accueillir les quelques milliers de propriétaires possédant des parcelles sur les plateaux en contre-haut de la cité d'Aubenas, le GSR décide d'accroître son périmètre d'action, devenant du même coup l'ASAM. « Cette fusion des deux zones a permis aux propriétaires de la montagne de bénéficier d'une structure déjà en place, et aux adhérents de la région d'Aubenas de profiter d'un apport de sang neuf pour redynamiser la structure », estime Frédérique Chambonnet, technicienne CRPF qui s'occupe de la partie « Montagne ». Jacques Degenève est lui en charge de la région d'Aubenas.

En trois ans, le nombre d'adhérents est passé de 130 à 175, et croît chaque année. Un recrutement en partie lié à l'animation de Plans de Massifs sur le secteur, qui donne l'occasion de prendre contact avec de nouveaux propriétaires. Car si le CRPF est



Fête du bois 2007 de Mazan-l'Abbaye

l'organisme qui met en place ces plans, l'association démultiplie les actions. « Les adhérents sont nombreux, et implantés dans la région, souligne Frédérique Chambonnet. Ils peuvent démarcher, informer et rassurer les propriétaires concernés par des Plans de Massif, et faciliter ainsi la mise en place des actions - par exemple des chantiers groupés de coupe d'amélioration des bois ».

Pour Pierre Duvert, vice-président de l'association et représentant du groupe « Montagne », l'ASAM est avant tout un lieu de rencontre et d'échange d'expérience : « Je fais partie de cette génération de propriétaires béotiens, qui ont hérité une forêt de leurs parents mais ne savent pas du tout comment la gérer ». Environ une fois par mois, l'association organise donc des réunions de vulgarisation ou des sorties sur le terrain avec un technicien. « Le CRPF apporte la technique, l'ASAM amène les adhérents », résume Alain Féouglie, le président de la structure.

Un voyage annuel permet également de s'ouvrir à l'aval de la filière bois (charpenterie, scierie, ...). « Il faut que les forestiers réalisent qu'ils font partie d'une chaîne dont ils sont un maillon important et que leurs actions peuvent influencer tout le secteur », milite Alain Féouglie, qui possède par ailleurs une entreprise de négoce de bois. Comme le note Frédérique Chambonnet, « chaque adhérent a un profil et des compétences différentes qu'il met au service de la structure ».

Laure Marandet

► Contact : Alain Féouglie - 04 75 87 10 56 - af.007@wanadoo.fr

Animer la forêt méditerranéenne

© J.-C. Chabalier

Dans le sud de la Drôme, où les taillis de chênes mêlés de hêtres et de pins poussent sur une terre rocailleuse, il n'est pas toujours facile d'intéresser les propriétaires à la sylviculture.

« Il ne s'agit pas d'une forêt très productive, et la majorité du temps, les récoltes partent en bois de chauffe ou en papeterie », constate Jean-Christophe Chabalier, technicien CRPF. Aussi, si l'Association Forêt Drômoise Provençale (AFDP) a réussi à fédérer une centaine d'adhérents, représentant plus de 3000 hectares, c'est parce qu'elle a su s'adapter aux besoins locaux.

Au cours des années 80, une vingtaine d'associations syndicales ont été mises en place dans le sud du département pour faciliter l'attribution d'aides financières au reboisement, mais une fois ces travaux réalisés, la plupart des structures se sont assoupies. En 2001, la création de l'AFDP a permis de

Chemins de Sylviculteurs

Des dessertes pour tous

Les forêts du Val Laudon ont fait naître une interrogation : et si les pistes forestières pouvaient servir aussi de sentier équestre, de chemin de randonnée pédestre ou de parcours de VTT ?

Sur la rive gauche du lac d'Anney, l'association des propriétaires forestiers de Sevrier a décidé d'allier exploitation forestière et développement touristique. En collaboration avec le technicien CRPF des Bauges savoyardes, Christian Lombart, l'association a pour projet de réaliser des dessertes multifonctionnelles.

« À cause de l'urbanisation entre le lac et la montagne, les dessertes sont devenues par endroit impraticables, explique Jean-François Domenjoud, président de l'association des propriétaires forestiers de Sevrier. Il n'est plus possible d'y faire passer les tracteurs pour sortir le bois. La construction de dessertes alternatives devient de plus en plus urgente. » À Sevrier comme dans le reste du Val Laudon, la forêt privée (les deux tiers de la forêt) est très morcelée : les parcelles ne font que quelques mètres de large et s'étendent depuis le bas de la vallée jusqu'au plateau. L'aménagement de la moindre desserte nécessite donc de contacter un nombre important de propriétaires pour convenir des droits de passage – une tâche que l'association exécute patiemment afin de pouvoir regrouper toutes les parcelles en association syndicale autorisée (ASA).

Outre le besoin de nouvelles dessertes, s'est posée la question de l'entretien des pistes existantes : « Au départ, les propriétaires sont venus me voir pour discuter du problème de la dégradation des pistes par les promeneurs et les VTT, se rappelle Christian Lombart. Nous avons alors engagé une réflexion sur la canalisation des usagers de la forêt et sur la spécialisation des sentiers. L'idée a ensuite fait son chemin dans le sens d'une meilleure prise en compte des usagers de la forêt. Et les propriétaires forestiers ont perçu l'avantage de proposer un objectif multifonctionnel, condition nécessaire pour obtenir les financements à la réalisation de nouvelles dessertes. »

regrouper en son sein les différentes associations et de redynamiser le secteur.

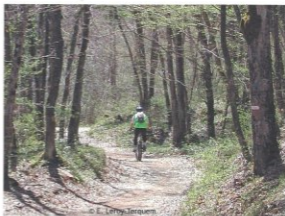
« Notre produit d'appel, c'est le contrat d'assurance groupé, qui permet à nos adhérents d'avoir une couverture en responsabilité civile à un tarif intéressant », explique Guy Lefer, président de l'AFDP. Il faut dire que les forêts drômoises sont très fréquentées par le public, attirant promeneurs, cueilleurs de champignons et chercheurs de truffes. « Se rassembler permet de mieux défendre nos droits concernant, par exemple, le passage de quads sur les chemins forestiers, renchérit le président. Cela nous permet aussi d'avoir une représentation auprès des collectivités locales et des différentes structures forestières ». L'AFDP jouera ainsi un rôle à part entière dans la gestion du Parc National Régional des Baronnies, actuellement en cours de création.

Outre le lobbying, la principale activité de l'association est, naturellement, la vulgarisation des aspects techniques de la sylviculture, afin d'améliorer les connaissances forestières des

l'association espère que les travaux pourront être financés à 60 % par l'État, dont 10 % grâce à la charte forestière du territoire. Elle tente aussi de travailler étroitement avec sa commune pour le succès des dossiers. « Si la commune présente le projet à la place de l'association, nous obtiendrons les mêmes subventions, mais en plus, nous récupérerons la TVA », précise Christian Lombart. Jusqu'à présent, les projets de dessertes multifonctionnelles n'ont pas encore été menés à terme par l'association, suite à une série de contrecoups : les forêts de Sevrier ont été durement touchées par le scolyte en 2003. Des coupes rases ont dû être réalisées sur plusieurs parcelles, reportant la réalisation de desserte multifonctionnelle. Pas de quoi, cependant, décourager l'association qui a coordonné la réalisation, par l'École forestière de Poisy, d'un inventaire des sentiers du territoire et d'un diagnostic de reboisement des parcelles rasées.

Eric Leroy-Terquem

► Contact : J.-F. Domenjoud - 04 50 52 43 93 - jfdomenjoud@neuf.fr



© E. Leroy-Terquem

adhérents et de promouvoir une sylviculture adaptée aux préoccupations économiques, dans le respect de l'environnement », vante la plaquette de l'AFDP.

Mais les réunions techniques qui attirent le plus les propriétaires sont celles consacrées à la trufficulture et à la sylviculture mycologique. « Nous travaillons beaucoup sur la conduite de truffières, depuis la plantation jusqu'à la récolte, note Jean-Christophe Chaballier, qui a suivi des formations spécifiques dans le domaine. Nous réalisons même des commandes groupées de plants truffiers ». Pour Guy Lefer, ces différentes activités sont liées à la spécificité de la forêt méditerranéenne : « La gestion de nos parcelles est très différente de celle du reste de la France ; elle est liée à une forte multifonctionnalité de nos forêts. ».

Laure Marandet

► Contact : Forêt Drômoise Provençale - Bd Aristide Briand, 26170 Buis-les-Baronnies - Tél. : 04 75 28 04 21